

Rapport public Parcoursup session 2023

Nantes Université - Licence - Portail Sciences pour l'ingénieur

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Nantes Université - Licence - Sciences pour l'ingénieur	Jury par défaut	Tous les candidats	67	1210	630	1206	12	35
Nantes Université - Licence - Sciences pour l'ingénieur - Accès Santé (LAS)	Jury par défaut	Tous les candidats	18	1210	180	1207	12	35

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES POUR L'INGENIEUR :

* Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

* Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Attendus locaux

La première année de licence mention Sciences pour l'Ingénieur comporte essentiellement des enseignements de physique, de mathématiques et d'informatique.

Une très bonne maîtrise des compétences en Mathématiques et en Physique attendues à la fin de la classe de terminale, est nécessaire pour une bonne réussite dans cette formation.

La première année de licence mention Sciences pour l'ingénieur permet de s'orienter vers le parcours EEA (Electronique, Energie électrique et Automatique) ou le parcours GC (Génie Civil).

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Nantes Université - Licence - Sciences pour l'ingénieur :

La licence 1 de Sciences pour l'Ingénieur (SPI) contient principalement des enseignements scientifiques de physique, chimie et mathématiques complétés d'informatique et d'enseignements transversaux.

Deux enseignements complémentaires d'Electronique et de Génie Civil permettent de découvrir ces deux domaines des Sciences pour l'Ingénieur, afin de choisir son parcours en Licence 2 puis en Licence 3.

A l'issue du semestre 1, une réorientation est également possible vers la Licence de Physique, de Chimie ou de Physique, Chimie.

Toutes les informations concernant cette formation sont accessibles ici :

<https://sciences-techniques.univ-nantes.fr/formations/licences-generales/licence-sciences-pour-ingenieur>

Nantes Université - Licence - Sciences pour l'ingénieur - Accès Santé (LAS) :

La licence 1 de Sciences pour l'Ingénieur option Santé permet aux étudiants de suivre une « option santé » comprenant des enseignements spécifiques préparant aux épreuves classantes d'entrée en 2e année des études de santé, en complément des enseignements de physique, mathématiques complétés d'informatique et d'enseignements transversaux.

A l'issue du semestre 1, une réorientation est également possible vers la Licence de Physique, de Chimie ou de Physique, Chimie.

Toutes les informations concernant cette formation sont accessibles ici :

<https://sciences-techniques.univ-nantes.fr/formations/licences-generales/licence-1re-annee-sciences-pour-lingenieur-option-acces-sante-l-as>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Afin d'établir son classement, la Commission s'est basée sur les attendus nationaux et sur les conseils indiqués dans le dispositif Parcoursup. Cependant, les taux de réussite dans cette formation sont extrêmement corrélés à la série du Bac et les spécialités choisies en classe de Première et Terminale, car elle s'appuie sur des compétences de base en Physique et Mathématiques. Si ces compétences sont en principe acquises chez un bachelier de la nouvelle filière générale ayant choisi les enseignements de spécialité préconisés dans les attendus, ou chez un bachelier de l'ancienne série S, ce n'est pas toujours le cas pour les autres bacheliers (bac généraux avec d'autres spécialités, bacs techniques mais surtout bacs professionnels).

Pour cette raison, compte tenu de la diversité des profils des candidats la Commission a examiné, série de bac par série de bac, l'ensemble des dossiers et établi un pré-classement à partir d'un traitement algorithmique des dossiers selon un paramétrage spécifique à chaque série. Puis elle a réexaminé les dossiers dans leur ensemble, et établi un classement final dans lequel la série de bac n'est pas nécessairement déterminante.

Le classement final s'est donc fait en plusieurs étapes :

- Dans un premier temps, un classement des candidatures bac général, S, STL et STI2D a été réalisé en utilisant un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes des candidats dans les disciplines précisées dans les attendus sur le site Parcoursup.
- Pour les autres candidatures, le classement est établi en utilisant un traitement algorithmique similaire permettant, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, et en considérant les notes des matières qui se rapprochent le plus des attendus scientifiques, du français, et de la langue vivante, de calculer les moyennes des notes des candidats.
- Le classement final est réalisé en introduisant des coefficients pour chaque série de bac ou jeu de spécialités par rapport au bac filière générale avec les spécialités attendues.
- Tous les autres dossiers (sans note, atypiques, avec série de bac inconnu, ou spécialités loin des attendus, très bons dossiers de bac ST2S, non-néo bacheliers en réorientation avec des parcours post-bacs) ont été analysés et classés manuellement afin de valoriser au mieux l'ensemble des éléments disponibles dans le dossier.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission a procédé à un classement commun des dossiers des candidats à la Licence Sciences Physique pour l'ingénieur, sans connaissance du parcours demandé (SPI ou LAS).

La Commission a examiné 1210 dossiers confirmés (1297 l'an dernier), pour une capacité d'accueil totale de 67 places dans le parcours SPI et 18 dans le parcours LAS.

La Commission a proposé l'aménagement « Parcours accompagné en Maths » à 150 candidats (nouveau cette année) n'ayant pas suivi l'une des deux spécialités recommandées en Terminale et/ou avec un niveau en mathématiques fragile, et l'aménagement « TREMP-LI-N » à 52 candidats ayant suivi des spécialités loin des attendus (19 l'an dernier).

Le taux moyen de boursiers constaté dans le classement est de 11 %, et le taux moyen de non-résidents de 26 %.

A l'issue de cette session, les membres de la commission conseillent aux futurs candidats de veiller à l'adéquation entre le projet, la formation choisie et les pré-requis nécessaires (mathématiques et physique-chimie ou sciences de l'ingénieur) pour réussir dans cette formation. Elle conseille donc de privilégier dès la Première les spécialités scientifiques Mathématiques et Physique-Chimie ou Sciences de l'ingénieur du nouveau bac général, et de garder ces spécialités Physique-Chimie ou Sciences de l'ingénieur et Mathématiques (ou a minima l'option Math Complémentaire) en Terminale. L'option Math experte est un plus mais n'est pas indispensable.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	cursus du second degré	les notes de première, de terminale et de bac dans les spécialités Mathématiques, Physique-Chimie ou sciences de l'ingénieur du Bac général, ou toutes matières s'en rapprochant pour les autres	les notes de première, de terminale et de bac dans les spécialités scientifiques (mathématiques et physique-chimie ou sciences de l'ingénieur)	Très important
	cursus études supérieures	Le cursus post-bac peut être pris en compte pour valoriser les acquis supplémentaires dans les disciplines scientifiques	pour les étudiants réorientés, seront pris en compte les résultats obtenus dans le cadre des études supérieures.	Important
	Cursus du second degré	les notes de première, de terminale et de Bac en Français et en Anglais	les notes en français et en anglais	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	compétences méthodologiques du candidat	Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Complémentaire
Savoir-être	autonomie	Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Complémentaire
	capacité à communiquer	Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Complémentaire

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation du candidat	Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir et le projet de formation pour les dossiers atypiques	Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Complémentaire
	Cohérence du projet de formation au regard du projet personnel et professionnel	Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir et le projet de formation pour les dossiers atypiques	Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir - Le projet de formation motivé du candidat	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement (lycéen, étudiant, citoyen ou associatif)	Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir et le projet de formation pour les dossiers atypiques	Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir - Le projet de formation motivé du candidat	Complémentaire

Signature :

Carine BERNAULT,

Président de l'établissement Nantes Université